

## Pacte de responsabilité

Antoine LIVONNET

# Valls nous invite à lâcher la proie du salaire socialisé pour une ombre de pouvoir d'achat

Ce Droit d'Alerte Flash porte sur une première analyse du discours de politique générale prononcé par Manuel Valls devant d'Assemblée Nationale, centrée sur les réformes annoncées de la fiscalité et du salaire.

Le Premier Ministre parle, comme le Medef ou la droite, de coût du travail, de baisse de charges. Il convient de lui rappeler que le salaire n'est pas un coût mais la contrepartie, légitime et insuffisante (1714 € par mois de salaire médian net ETP en 2011) à ce jour, que perçoivent les salariés pour la richesse qu'ils créent. Il est en outre le moteur de la croissance que nous attendons tous : les politiques d'austérité menées en Europe démontrent que sans les moyens d'une vie décente donnés à chacun, il ne saurait être question de reprise économique.

Manuel Valls hypothèque le seul levier efficace qui permet la croissance : c'est une méconnaissance crasse de la réalité économique qui guide ses décisions.

Allons plus loin : les mesures qui seraient mises en place par ce nouveau « gouvernement de combat » (de lutte des classes devrait-on dire) vont accroître encore la part des richesses qui reviennent aux actionnaires (15% en 2012, soient 299 milliards sur les 2032 milliards de PIB<sup>1</sup>) en fragilisant notre contrat social, notre solidarité, notre fraternité.

Le premier pan de la réforme fiscale annoncée est simple à comprendre : l'impôt sur les sociétés va passer de 33,33 % à 28 % d'ici à 2020 avec une étape en 2017. Monsieur Valls prévoit de baisser de 16% (5,33 points de baisse) les recettes de l'Etat provenant des entreprises qui font des bénéfices. Celles qui sont donc rentables !

Au passage, la fin de la cotisation sociale de solidarité des entreprises (C3S) sous trois ans a le mérite d'annoncer la couleur : les grandes entreprises n'ont pas, pour Monsieur Valls, de rôle social à assumer vis-à-vis des PME ou des TPE. En effet, cette cotisation sociale a pour objectif de financer la protection sociale des travailleurs indépendants (artisans, commerçants, exploitants agricoles...) et le fonds de solidarité vieillesse. Elle est versée par les sociétés qui ont un chiffre d'affaires supérieur à 760 k€ par an, soient les 300 000 plus grandes entreprises en France. Ce sont 6 milliards d'euros par an (1 milliard dès 2015) qu'elles vont économiser. Le petit patron appréciera, espérons qu'il comprenne enfin à quelle classe sociale il appartient...

Le second volet comporte plusieurs mesures d'apparence distinctes mais relève d'un même objectif, attaquer le salaire socialisé qui est l'héritage du Conseil National de la Résistance de mars 1943 et mis en œuvre à la sortie de la guerre au bénéfice d'un rapport de force favorable au monde du travail. En cela, Monsieur Valls est dans la droite ligne de Nicolas Sarkozy qui voulait « en finir avec le CNR ».

**L'Etat soutient déjà les entreprises et les mesures ont tendance à se cumuler avec le temps : selon le rapport de la cour des comptes de 2010, ce sont 172 milliards d'euros qui, déjà, viennent améliorer la rentabilité des entreprises<sup>2</sup>. On peut ajouter les 20 milliards d'euros du CICE pour 2013.**

**C'est par ce dévoiement de l'intervention publique que les actionnaires se payent grassement sur le dos du travail.**

**Il faut donc ajouter 20 milliards d'euros de CICE et les 30 milliards du « pacte de responsabilité » pour dépasser allègrement les 200 milliards d'aides.**

**Le tout sans contrepartie en termes d'emploi et d'investissement !**

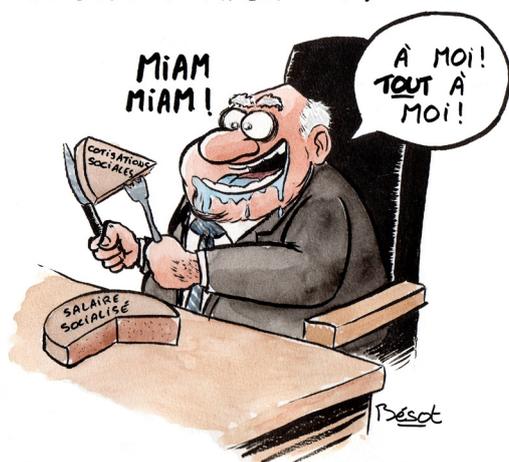
1 - Source : Insee – dividendes et assimilés pour 229,5 mds d'euros / intérêts bancaires et autres charges financières pour 69,1 mds d'euros.

2 - La note économique n° 140 de mars 2014 de la CGT le rappelait : 106 milliards d'euros d'allègements de taxes et d'impôts, 31 milliards d'euros d'allègements et d'exonération de cotisations sociales, 26 milliards d'euros d'exemptions en contrepartie de l'épargne salariale ou des titres restaurants, 10 milliards d'euros de dispositifs non chiffrés !

En déclinant les mesures du « pacte de responsabilité » voulu par François Hollande, le nouveau gouvernement franchit un nouveau palier :

- à une logique d'exonération se substitue celle de la suppression pure et simple des cotisations sur les bas salaires ;
- après avoir longtemps opposé le salaire socialisé et l'emploi, vient un nouvel antagonisme fictif qui voudrait que la cotisation sociale salariale irait à l'encontre du pouvoir d'achat !

GAVAGE DES ACTIONNAIRES :  
CESSONS LE MASSACRE !



Face à de tels amalgames, idéologiquement malhonnêtes et économiquement infondés, nous renouvelons<sup>3</sup> ici la nécessité de ne pas transiger sur l'intégrité du salaire socialisé. Une attitude socialement responsable du patronat reste un vœu pieux. Sacrifier pour cela du salaire en « modulant » les cotisations sociales prête le flanc à ces mensonges servis à la Représentation Nationale par notre nouveau gouvernement.

Ainsi, Manuel Valls annonce :

☛ la suppression des cotisations sociales (part patronale) pour les salariés au SMIC, « une vraie révolution » (sic) et une baisse de 500€ des cotisations sociales (part salariale). Il ne faut pas se tromper, ce n'est pas du pouvoir d'achat qui est donné aux plus bas salaires, c'est la part du salaire socialisé qui alimente nos caisses de retraites, l'assurance maladie, l'assurance chômage, les allocations familiales, la formation continue ou encore l'apprentissage qui va être réduite de manière drastique et folle. C'est notre modèle de société fondé sur la solidarité générationnelle et la répartition qui va se trouver privé de financements. Quel intérêt a un travailleur au SMIC de voir son salaire annuel augmenté de 500€ (et cela reste à voir d'ailleurs) s'il sacrifie pour lui, sa famille et ses voisins, ses remboursements de santé, sa retraite et son indemnité en cas de maladie ou de chômage ? A part favoriser les égoïsmes de courte vue et les très riches, qu'apporterait cette réforme, cette régression, in fine ?

☛ dans le même sac, ajoutons les baisses de cotisation pour les salaires entre 1 et 1,6 SMIC : c'est un renforcement de la loi dite « Fillon ». Mêmes causes, mêmes effets avec un renforcement de la trappe à bas salaires, un effet d'aubaine dont le patronat ne s'est jamais privé, sous couvert d'une facilitation de l'employabilité des travailleurs les moins qualifiés.

☛ il continue : jusqu'à un salaire de 3,5 SMIC, c'est 1,8 point de moins pour les allocations familiales. Il avait déjà fait disparaître le ministère de la famille, il compte donc finir le boulot ! C'est 4,5 milliards qui vont manquer mais seront compensés par « d'autres recettes pérennes » qu'il s'est bien gardé de définir...

Au global, 30 milliards d'euros seraient transférés du bien commun vers des intérêts particuliers et mesquins. C'est la poursuite de la dégradation de la qualité assurantielle de notre protection sociale qui vise à remplacer sa dimension mutualisée par celle d'un « reste à charge individuel » qui défavorise de fait les revenus les plus faibles et offre la part du lion aux assurances privées (mutuelles d'entreprise obligatoires, institut de prévoyance, assurances privées...).

Reste à savoir si ce pacte « irresponsable » s'ajoute aux 20 milliards du CICE où s'il vient en complément, il semblerait que cela soit malheureusement le cas...

Ce manque à gagner pour l'Etat, la sécurité sociale, l'assurance maladie, notre modèle de redistribution solidaire va non seulement dégrader la qualité de vie des français mais encore aggraver le chômage. Cet argent ce sont des services publics qui se réduisent : des hôpitaux, des écoles, des commissariats de proximités, etc. qui ferment...

La ligne suivie par le Premier Ministre et soutenue par le Président est dans la continuité des politiques des précédents gouvernements et propose même une accélération des réformes et une remise en cause toujours plus aigüe du salaire et de la fiscalité, au bénéfice du capital. En cela, Manuel Valls et François Hollande endossent une lourde responsabilité, celle de briser la solidarité nationale et le modèle de vivre ensemble français qui est pourtant le seul rempart contre la crise que le capitalisme avide nous offre, lui...

**Si ce chantier est mené à bien, il représentera l'attaque la plus violente depuis la sortie de la guerre contre le travail.**

3 - Voir notre Droit D'alerte n°16 de décembre 2012 critique de la notion de « coût du travail » – page 20

Directeur de publication : Lilian Brissaud  
Maquette & composition : Guy Pernin

CIDECOS / 9, rue Puits Gaillot, BP 1116  
69202 Lyon Cedex 01

Diffusion aux adhérents  
ISSN : 1956 - 7170

Téléphone : 04 72 98 09 10 E-mail : guy.pernin@cidecos.com  
Télécopie : 04 72 98 03 00 Web : www.cidecos.com